

COMPAGNIE AGRICOLE DE LA CRAU
 Société anonyme au capital de 919.611,96 euros
 Siège social - 34 route d'Ecully - 69570 DARDILLY
 542.079.124 R.C.S.LYON- Code APE 011 A
 Exercice social du 1er janvier au 31 décembre

COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS RESUMES 2009

I - Bilan social (en milliers d'euros)

ACTIF	30.06.2009	31.12.2008
Actif immobilisé	828	832
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	799	800
Immobilisations financières	29	32
Actif circulant	10 202	22 859
Stocks et encours	-	-
Clients et comptes rattachés	2	34
Autres créances et comptes de régularisation	1 469	2 123
Valeurs mobilières de placement	523	20 700
Disponibilités	8 208	2
TOTAL DE L'ACTIF	11 030	23 691

PASSIF	30.06.2009	31.12.2008
Capitaux propres	9 807	19 675
Capital social	920	920
Primes	653	653
Réserves	7 615	11 197
Résultat	194	6 480
Ecart de réévaluation	425	425
Provisions pour risques et charges	974	974
Dettes	249	3 042
Emprunts et dettes financières	47	2 930
Fournisseurs et comptes rattachés	59	48
Autres dettes et comptes de régularisation	143	64
TOTAL DU PASSIF	11 030	23 691

II - Compte de résultat social (en milliers d'euros)

	30.06.2009	30.06.2008	31.12.2008
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	12	23	78
Autres produits d'exploitation	4	-	-
Produits d'exploitation	16	23	78
Achats et variation de stocks	(5)	(5)	(10)
Autres achats et charges externes	(116)	(150)	(288)
Impôts et taxes	(2)	(4)	(5)
Charges de personnel	(13)	(14)	(31)
Dotations aux amortissements et provisions	(4)	(4)	(8)
Autres charges	(1)	(1)	(2)
Charges d'exploitation	(141)	(178)	(344)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(125)	(155)	(266)
RESULTAT FINANCIER	416	547	1 082
RESULTAT COURANT	291	392	816
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	340	272
Convention avec l'Etat	-	4 578	8 322
Impôts sur les résultats	(97)	(1 469)	(2 930)
RESULTAT NET	194	3 841	6 480
RESULTAT NET PAR ACTION	0,96 €	19,09 €	32,20 €
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION	0,96 €	19,09 €	32,20 €

III - Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)

<i>En milliers euros</i>	30.06.2009	31.12.2008
<i>Flux nets de trésorerie liés à l'activité</i>		
Résultat net de la société	194	6 480
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissement et provisions	4	(11 646)
Plus-values de cession	-	-
Marge brute d'autofinancement	198	(5 166)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(2 106)	5 297
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(1 908)	131
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>		
Acquisition d'immobilisations	-	-
Cessions d'immobilisations	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	-
<i>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</i>		
Dividendes	(10 061)	(2 012)
Emissions d'emprunts et de dettes financières	-	-
Remboursements d'emprunts et de dettes financières	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(10 061)	(2 012)
<i>Variation nette de trésorerie</i>	(11 969)	(1 881)
Trésorerie d'ouverture	20 701	22 582
Trésorerie de clôture	8 732	20 701

IV - Annexe aux comptes sociaux

V - Rapport d'activité

VI - Attestation des commissaires aux comptes

CIE AGRICOLE DE LA CRAU

IV - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2009

La présente annexe fait partie intégrante des comptes sociaux intermédiaires au 30 juin 2009. Compte tenu du caractère non significatif de l'activité de la société PARNY, détenue à 99,80 % par votre société, il n'a pas été établi de comptes consolidés au titre du premier semestre 2009. Au titre de cet exercice, la société n'a contrôlé, ni eu d'influence notable sur aucune autre société.

PRINCIPES COMPTABLES

Principes d'arrêté

Sauf indication contraire, les montants contenus dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes. Les principes comptables retenus lors de l'arrêté semestriel sont identiques à ceux retenus lors de l'arrêté annuel précédent.

ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES

	31.12.2008	Augmentation	Diminution	30.06.2009
Provision sur participation de l'Etat (1)	972	70	70	972
Total	972	70	70	970

(1) l'origine de cette provision a été expliquée dans l'annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2008. La Compagnie conteste en justice la validité de cette participation de l'Etat.

INFORMATION SECTORIELLE

Chiffre d'affaires par activité

	30.06.2009	30.06.2008
Ventes de produits	6	17
Locations	6	6
Produits des activités annexes	-	-
Total	12	23

Au 30 juin 2009 l'ensemble du chiffre d'affaires est réalisé en France.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2009	19.675
Variations du premier semestre 2009 :	
- Résultat de la période	193
- Distribution de dividendes	(10.061)
Capitaux propres au 30 juin 2009	9.806

OPERATIONS REALISEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES

Dettes fournisseurs	8 K€
Emprunts et dettes financières diverses.....	47 K€
Autres achats et charges externes	61 K€

EVOLUTION DES ENGAGEMENTS DONNES SUR LE PREMIER SEMESTRE

- NEANT

INTEGRATION FISCALE

Dans le cadre de l'intégration fiscale, la convention de répartition de l'impôt entre la CIE AGRICOLE DE LA CRAU et la société SABETON a une durée expirant le 31 décembre 2012.

La convention de répartition de l'impôt au sein du groupe est la suivante :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôts réalisées par le groupe sont constatées en résultat dans les comptes de la société mère,
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du groupe.

Compte tenu du résultat fiscal bénéficiaire au 30 juin 2009, la charge d'impôt constatée est de 97 K€.

V – RAPPORT D'ACTIVITE

Les comptes sociaux au 30 juin 2009 font ressortir un bénéfice net de 194 K€ contre 3.847 K€ au 30 juin 2008, provenant essentiellement des produits financiers dégagés sur le placement de la trésorerie.

La trésorerie, qui figure au bilan au 30 juin 2009 pour 8,7 M€, est essentiellement placée en dépôts à terme et en sicav monétaires.

Il n'y a pas de risques nouveaux par rapport aux principaux risques décrits dans le rapport de gestion de l'exercice 2008.

Perspectives

La société poursuivra :

- ses discussions relatives à l'aménagement du Domaine de la Péronne situé à Miramas,
- les procédures judiciaires opposant la Compagnie à l'Etat afin de faire valoir ses droits.

VI – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société COMPAGNIE AGRICOLE DE LA CRAU, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels résumés avec les règles et principes comptables français.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 4 août 2009

Les Commissaires aux Comptes

BAU CHEVALLIER & ASSOCIES
Frédéric CHEVALLIER

MAZARS
Pierre BELUZE

COMPAGNIE AGRICOLE DE LA CRAU

S.A. au capital de 919.611,96 euros - 542 079 124 RCS LYON

Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels.

Le 4 août 2009

Claude GROS
Directeur Général Délégué